

Évaluation des incidences Natura 2000
en application des articles L414-4 et R414-23 du code de l'environnement
(voir notice explicative en annexe)

A. Caractéristiques du projet :

Description sommaire du projet (1) :

Dessouchage d'une partie de la parcelle ZI 53 à Novacelles, dans le but de transformer cette zone en prairie (comme sur la parcelle voisine ZI 52).

Surface ~ 0,2 hectares.

Préciser le nom des personnes et structures concertées pour la réalisation de l'évaluation des incidences (animateur Natura 2000, chargé de mission Natura 2000...etc...)

Julien RODIER, animateur Natura 2000 au PNR Livradois-Forez

Coordonnées du porteur du projet (2) :

GAEC DES ANGES
RUCHANGES
63220 SAINT-SAUVEUR-LA-SAGNE

Commune, lieu-dit :

Novacelles 63220

Sites Natura 2000 les plus proches (3) :

Nom du site	Distance par rapport au projet
FR8302039 - Rivières à moules perlières du bassin de la Dolore	0 m La parcelle borde le site Natura 2000

Plans joints :

☒ Plan de situation (4)

☒ Plan du projet (5)

B. Analyse des incidences sur les sites Natura 2000

Si le projet est situé à l'intérieur ou à moins de 200 m d'un site Natura 2000, analyser les incidences du projet sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire (6) dans un rayon de 200 m :

N° de l'habitat / Nom de l'espèce ou du groupe d'espèces (7)	Localisation par rapport au projet (7)	Incidences possibles du projet (8)	Mesures prises pour limiter les incidences (8)
Moule perlière	Espèce connue uniquement sur la Dolore, à l'amont du projet	Dégradation de son habitat favorable par départ de sédiment fin vers les cours d'eau et donc colmatage du lit	La partie dessouchée est située à environ 80 m du ruisseau de Longevie, cette distance permet de limiter les incidences sur ce cours d'eau. La partie dessouchée est située proche d'un petit affluent rive droite du ruisseau de Longevie descendant de la Friteyre. Pour limiter les départs de sédiments vers ce ruisseau, une bande de 6 m de large ne sera pas dessouchée en bordure de ce cours d'eau (zone tampon – ripisylve). La surface dessouchée est réduite et limite également les incidences possibles
Loutre d'Europe	Potentiellement présente sur place	Dégradation de son habitat favorable (ripisylve)	La surface et la nature du projet n'est pas susceptible de dégrader sensiblement l'habitat favorable à l'espèce ou bien l'état de conservation de la Loutre Une bande de ripisylve de 6 m de large est maintenue le long des cours d'eau
Habitats intérêt communautaire : Pas d'habitat d'intérêt communautaire dans la zone d'influence du projet	RAS	RAS	RAS
À compléter			

Explications complémentaires :

Pour tous les projets, analyser les incidences possibles « à distance » (à plus de 200 m) sur les sites Natura 2000 les plus proches (9) :

<i>Incidences possibles du projet</i>	<i>Mesures prises pour limiter les incidences</i>
Espèces Exotiques Envahissantes	Renouée du Japon (si non présente sur site) : Faire très attention à la propreté des engins pour ne pas importer de fragments de plantes exotiques envahissantes qui pourraient conduire à la colonisation du site (si présente sur site) : Contacter l'animateur Natura 2000 pour discuter de la gestion adaptée Marquer les noyaux de Renouée (rubalise) pour ne pas la répandre par broyage ou autre Nettoyer les engins avant de partir du site pour ne pas exporter l'espèce

Explications complémentaires :

Autres incidences possibles du projet sur les sites Natura 2000 (10) :

<i>Incidences possibles du projet</i>	<i>Mesures prises pour limiter les incidences</i>

C. Conclusion

Au regard de ce qui précède, le projet est-il de nature à avoir un effet significatif dommageable sur les habitats ou les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 ?

☐

Oui

☒

Non

Si oui, un dossier complet devra être rédigé pour préciser les incidences, présenter les mesures alternatives, les mesures compensatoires éventuelles et l'ensemble des éléments prévus au III et IV de l'article R414-23 du code de l'environnement.

Si non, l'évaluation des incidences s'arrête ici.

Date : 3/06/2026

Signature du porteur de projet

gaec des Anges

Viallard

Pellet